

Rentrée 2015 : quoi de neuf dans les lycées professionnels ?

Bac pro : casser le thermomètre pour ne pas soigner le malade

À l'occasion des 30 ans du bac pro, la ministre a affirmé que la « voie professionnelle est essentielle pour la France ». Elle dit vouloir construire « une offre de formations cohérente », pour « établir une stratégie nationale et internationale, au-delà des travaux menés dans chaque académie »... oubliant au passage que la réforme territoriale donne aux Régions la main sur l'offre de formation.

Il est annoncé "un groupe de travail" pour dresser « un état des lieux » de la formation des professeurs des lycées professionnels dans les ESPE. Si la seule réponse donnée est un "groupe de travail", c'est peu au regard des problèmes rencontrés par les stagiaires, en LP ou ailleurs !

Plutôt que de faire un bilan de la réforme du bac pro 3 ans que les enseignant-e-s des LP continuent à subir, la ministre communique sur des mesures déjà existantes... sans évoquer la question essentielle des moyens.

Pire, la ministre s'entête à vouloir mettre en œuvre une désastreuse réforme du collègue qui s'inspire de celle du bac pro et répète ses défauts...

Mais ils sont où, les postes promis ?

Les LP ont perdu 8 000 enseignant-e-s depuis 2005, conséquence directe de la réforme du bac pro 3 ans. Les faibles créations de cette année sont loin de compenser la hausse du nombre d'élèves. Pire, pour financer la désastreuse réforme du collègue, le ministère pioche dans les 4 000 postes prévus initialement en LP !

Dans l'académie, les années de fermetures non stop de sections et de postes ont connu un frein avec un relatif équilibre ouvertures/fermetures de postes l'an passé. Mais les effets des années antérieures se font toujours sentir, accentuées par les réformes intervenues dans plusieurs spécialités (bac pro GA). Au final, la quantité de collègues TZR et/ou sur poste partagé sur deux voire trois établissements est loin d'être anodine. Ce sont autant de situations humaines et professionnelles difficiles qui pourraient être résolues par une réelle politique de création de postes. Un levier simple serait la réduction du taux d'HSA (estimée à un peu plus de 10 % en moyenne dans l'académie, allant jusqu'à plus de 18% dans certains LP).



Nouvelle indemnité de CCF : et le dégel de nos salaires ?

Les indemnités de CCF sont remplacées à la rentrée par une indemnité de sujétion allouée aux enseignants assurant un service d'au moins 6 heures en classe de première ou de terminale bac pro ou préparant à un CAP. Le taux annuel de l'indemnité est fixé à 300€. Cela risque néanmoins de pénaliser un certain nombre de personnels : ceux qui font passer plusieurs CCF et qui touchaient donc au total plus de 300€ annuels ; ceux qui n'effectueront pas au moins ces 6 heures. Et surtout, cette prime est un pis-aller en comparaison du gel du point d'indice de nos salaires, lequel dure depuis 2010.

La Cgt Educ'action revendique !



- ◆ une nette diminution des effectifs par classe (20 maximum) et l'augmentation des dédoublements
- ◆ le retour à une définition hebdomadaire des volumes horaires enseignants et élèves
- ◆ Une diminution sensible des PFMP
- ◆ la fin du tout-CCF
- ◆ l'arrêt de la politique de développement l'apprentissage et une politique de promotion de l'enseignement professionnel public
- ◆ le maintien et l'amélioration de tous les CAP

- ◆ l'amélioration de l'offre de formation avec la réouverture des sections fermées
- ◆ le retour au bac pro en 4 ans (BEP en 2 ans + bac pro en 2 ans) et son amélioration.
- ◆ une augmentation immédiate de 400 euros pour tous afin de compenser le gel du point d'indice depuis 2010.
- ◆ la titularisation sans condition de tous les précaires
- ◆ des recrutements à la hauteur des besoins en personnels de vie scolaire, administratifs, techniques et de santé.



Apprentissage, campus des métiers, esprit d'entreprise : le ministère aux petits soins avec les grands groupes industriels

L'apprentissage, tant vanté par le Medef et le gouvernement, est présenté comme la voie royale vers l'emploi. Le gouvernement multiplie les aides publiques en sa faveur et promeut, en dépit du bon sens, la mixité des publics. Mais toutes les analyses montrent que c'est une voie discriminatoire et qui, à long terme, insère moins que la voie professionnelle sous statut scolaire. Et la réalité des chiffres sur les ruptures de contrat d'apprentissage ou les mauvaises conditions de travail des apprentis est effrayante.

Propagande également à propos des campus des métiers et des qualifications (CMQ), ces structures hybrides réunissant établissements scolaires, grandes entreprises et lobbys industriels, pour développer l'apprentissage, court-circuiter les instances représentatives des personnels et accentuer la mainmise des milieux patronaux sur la voie professionnelle.

Enfin, dans la lignée du fameux « *J'aime l'entreprise !* » lancé par Valls, la ministre affiche une proximité décomplexée avec les grands patrons de ce pays afin de promouvoir l'esprit d'entreprise, comme l'illustre la fondation Teknik (accord-cadre avec l'UIMM/Medef) ou la nomination de patrons très influents comme Michel Pébereau au Conseil National Education Economie.



Epreuves d'éco-droit, éco-gestion et PSE : oui à de vraies épreuves d'examen, non à leur mise en œuvre dans ces conditions

Le retour à des épreuves d'examen ponctuel pour le bac pro en éco-droit, éco-gestion et PSE est une bonne chose. En revanche, ce qui ne va pas du tout, ce sont les conditions difficiles et stressantes dans lesquelles les enseignants vont devoir préparer leurs élèves. La publication très tardive du décret (le 9 juillet !) et son application pour les élèves de terminales passant le bac pro en 2016 plongent nombre de nos collègues dans le désarroi. En quoi consisteront précisément ces épreuves ? Comment évaluer les actuels élèves de terminale alors que le programme porte sur les 3 ans du bac pro ? Il aurait fallu que la nature de ces épreuves de bac pro soit connue plus tôt, dans la foulée des annonces ministérielles de décembre 2013.

En maths-sciences, le ministère refuse toujours la fin du CCF réclamée par une large majorité des personnels.

Un point positif cependant : le retrait du projet de CCF en lettres-histoire pour le diplôme intermédiaire. Mais la justification fournie sonne comme un aveu : le passage en CCF aurait contribué à une certaine dévalorisation de ces matières ! Et cela notamment dans le cadre d'éventuelles poursuites d'études (souhaitées par le gouvernement) en BTS.

Cette désorganisation illustre le décalage entre le discours sur le dialogue social et la réalité, et la méconnaissance totale, voire le mépris, pour le travail des PLP.

Vers une seconde de détermination en LP ?

Le ministère explique, pour la seconde Bac pro, que les élèves « se cherchent un peu » et réfléchit à la mise en place de secondes de détermination en LP. Pour la CGT, même si le fait de repousser l'orientation pourrait, dans certaines conditions, s'avérer positif, la perte d'heures d'enseignement professionnel de la spécialité serait une nouvelle attaque inacceptable à l'égard du bac pro et serait très préjudiciable pour les élèves et la valeur du diplôme préparé.

Le casse-tête des PFMP (stages)

Contrairement à ce que le ministère avait annoncé il y a deux ans, le nombre de semaines de stage ne baissera pas. Or, trouver des lieux de stage devient une gageure, compte tenu de l'âge des élèves, du marché de l'emploi..., sans compter que la qualité du stage laisse souvent à désirer. Les corps d'inspection et les directions d'établissement se rejettent la responsabilité de l'effectivité ou non des périodes de stage par les élèves pour l'obtention de l'examen. Le tout finit par reposer en bout de chaîne sur les seules épaules de l'enseignant, chargé de valider les périodes, de les suivre pédagogiquement, de trouver les lieux de stages et de se justifier à chaque défection au moment des commissions d'harmonisation. La gestion des stages devient une situation de stress et de mal être au travail pour les PLP.

Récemment, le ministère a évoqué l'idée très floue de « *PFMP collective en établissement* ». En réalité l'ex-ministre Peillon n'avait pas voulu réduire les PFMP pour ne pas nuire à la propagande pour l'apprentissage. Sur le terrain, le message semble désormais être : débrouillez-vous, ne laissez pas les élèves sans stage ! Et on fermera les yeux sur la réalité des PFMP du moment que, sur le papier, les élèves ont eu les 22 semaines réglementaires.



SEP Brassens (Neufchatel) une gestion des personnels inadmissible

Le 10 septembre dernier, les enseignants de Brassens étaient en grève pour dénoncer le manque de moyens et une gestion calamiteuse du personnel par le Rectorat.

Le Rectorat refuse d'accorder à un collègue malade un allègement de service pour raison de santé (préconisé par ses médecins). Il refuse également d'attribuer les quelques moyens nécessaires pour permettre des cours d'anglais en effectifs réduits, rappelle des retraités faute de remplaçants disponibles, bricole des "solutions" au détriment des personnels, fait des annonces contradictoires et de la rétention d'informations.

Mépris des personnels, économies de bouts de chandelle au détriment des élèves : est-ce ainsi que l'Éducation nationale doit être gérée ?